CReSERC

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Pays-de-la-Loire

5 allée de l'Île-Gloriette - Bâtiment Pinel - rez-de-chaussée - 44000 - NANTES
Téléphone : 02 44 76 68 77
Courriel : bp-creserc-tsa@chu-nantes.fr
Site internet : https://www.chu-nantes.fr/creserc-1

Fonctionnement

Type d'établissement	(CRP) Centre de remédiation psychosocial TSA
Intitulé de l'agrément	Centre de Référence en Soins d'Education thérapeutique et de Remédiation Cognitive (CReSERC) et centre de proximité en soins de réhabilitation psychosociale
Zone géographique concernée	Pays-de-la-Loire, Loire-Atlantique - 44

Accueil et procédure d'admission

Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ?	Oui
Modalité d'admission	La prise de rendez-vous se fait, de préférence, par la personne concernée par téléphone ou par mail. 1/ Afin de pouvoir proposer un accompagnement adapté aux besoins de chacun, le centre propose une évaluation personnalisée du fonctionnement au quotidien sur plusieurs rendez-vous. Une première rencontre médicale est proposée. Souvent, ce premier rendez-vous permet de définir les attentes, les besoins et la possibilité d'engagement de la personne demandeuse de soins. Des bilans d'évaluation de fonctionnement de la personne sont ensuite proposés en fonction des demandes repérées lors de la première consultation. Il peut s'agir d'une évaluation de l'autonomie, des besoins, des ressources, des difficultés cognitives (mémoire, attention, concentration, organisation…) et de leur retentissement fonctionnel dans la vie quotidienne, des difficultés de communication et des interactions sociales, des connaissances et des croyances concernant la maladie et de l'estime de soi, etc. Des bilans spécialisés peuvent parfois être proposés sous la forme de

consultations médicales ou d'évaluation neuropsychologique.
2/ Des temps de concertation peuvent permettre de construire une proposition de soins élaborée avec l'usager, ses proches et les autres acteurs du soin et de l'accompagnement.

3/ A la suite de l'évaluation et de l'établissement du plan de soins, la personne bénéficie de soins personnalisés en groupe ou en individuel si nécessaire. La prise en charge est limitée dans le temps à 2/3 ans.

Modalités d'accompagnement

Description des interventions proposées

Remédiation cognitive

Il s'agit de soins visant à diminuer ou compenser des difficultés de fonctions cognitives : attention, mémoire, planification, cognition sociale, etc. La remédiation cognitive se base notamment sur les ressources de la personne, ses capacités préservées, ses compétences. Elle repose sur la pratique intensive d'exercices cognitifs qui permettent le développement de stratégies cognitives (réutilisables au quotidien) et en favorisant l'autonomie et l'adaptation. Les programmes dispensés en individuel ou en groupe ont pour but de diminuer la gêne fonctionnelle et/ou d'accompagner un projet personnel (autonomie, loisirs, réinsertion socio-professionnelle…). La remédiation cognitive est un outil thérapeutique en faveur du rétablissement, elle s'adapte à chaque personne pour la rendre actrice de son parcours de soins.